

Levée de la séance du du 20 fructidor an II (6 septembre 1794) et signature du président et des secrétaires

Bernard de Saintes, Louis Louchet, Michel-Martial Cordier, Jean Borie, Claude-André-Benoît Reynaud, Pierre-Louis Bentabole, Armand-Benoît-Joseph Guffroy

Citer ce document / Cite this document :

Bernard de Saintes, Louchet Louis, Cordier Michel-Martial, Borie Jean, Reynaud Claude-André-Benoît, Bentabole Pierre-Louis, Guffroy Armand-Benoît-Joseph. Levée de la séance du du 20 fructidor an II (6 septembre 1794) et signature du président et des secrétaires. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 321;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15615_t1_0321_0000_4

Fichier pdf généré le 14/01/2020



L'orateur:

Tandis que les tyrans coalisés disparoissent devant les soldats de la liberté, tandis qu'ils apprennent, dans le désordre tumultueux de leur honteuse défaite, combien il est insensé d'opposer des armées d'esclaves au courage stoïque des soldats républicains; la marine française, si longtemps et si traîtreusement négligée, devenue enfin républicaine, annonce à ces vains insulaires que leur despotisme maritime touche à sa fin.

Les sans-culottes composant la société populaire de Rhodez, qui ne sont riches qu'en patriotisme, jaloux cependant de concourir à la destruction de cette race mercantille, ont ouvert une souscription dont le produit, de 5 053 L 5 s, est destinée à concourir au remplacement du vaisseau Le Vengeur, que la journée mémorable

du 20 prairial a vu s'engloutir dans les flots, au milieu des cris mille fois répétés Vive la République!

Par vos soins, un nouveau Vengeur sortira incessamment de nos ports, et ira venger sur les féroces Anglais la mort de ces intrépides républicains, qui ont mieux aimé périr que de se rendre.

Recevez, citoyens législateurs, une nouvelle assurance de notre attachement inviolable à la représentation nationale, comme aussi de notre impérissable gratitude pour vos immortels travaux.

Offrez pour nous en tribut à la patrie tout notre sang et toutes nos fortunes (161).

La séance est levée à quatre heures (162). Signé, BERNARD (de Saintes), président; L. LOUCHET, CORDIER, BORIE, REYNAUD, BENTA-BOLE, GUFFROY, Secrétaires.



